

N°1364

du 25  
AOÛT  
2020



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## INCLUSION FINANCIERE

P.3

Pour renforcer leur résilience

Les PME relancées par un fonds de 20 milliards Cfa, sous conditions

## COVID-19

P.4

● L'OTM dote les radios locales et les Ong de kits de protection et de sensibilisation

● Selon une enquête de l'UNICEF, la COVID-19 perturbe les services de protection de l'enfance dans plus de 100 pays

L'effort du Togo salué dans la protection des couches vulnérables

## COOPERATION SUD-SUD

P.3

Entre le Togo et le Congo, des nouvelles bases à convenir

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

P.4

Les réponses concrètes de Dodzi Kokoroko aux doléances du personnel administratif

P.6

## Informations statistiques fiables

# TOUS LES DOMAINES D'ACTIVITES À EXPLORER PAR L'INSEED



Koamé Kouassi, DG Inseed

*La Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS II) validée*

P.3

Entente entre le Patronat et les centrales syndicales, après 2 ans de discussions

Assurance maladie pour les travailleurs du secteur privé, indemnité minimum de transport...

P.6

Compétitivité des services sur l'axe Lomé-Ouagadougou-Niamey

Le Togo préoccupé par les risques sécuritaires sur son corridor routier



**ELLE EST DE RETOUR  
POUR VOTRE BONHEUR!**

Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au \*919\*8\*2#

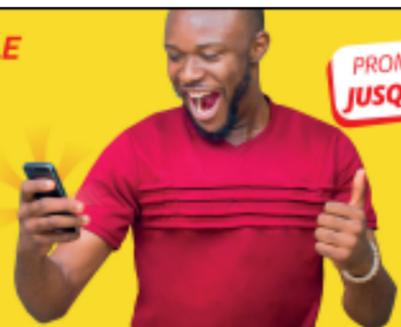
PROMO AIRFIBER MOBILE

**60 Go**

à 15000 FCFA

\*919\*10\*3#

PROMO PROLONGÉE  
JUSQU'AU 25 AOÛT



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## AZIMUTS INFOS

## Bientôt des vélos électriques avec une transmission automatique

L'entreprise finlandaise Revonte a développé un groupe motopropulseur pour vélos électriques dont la transmission automatique intégrée permet de supprimer le dérailleur arrière et la cassette. A la clé, une répartition des masses plus optimisée, un confort de pilotage et un système totalement paramétrable par voie logicielle.

Une jeune pousse finlandaise âgée d'à peine deux ans va-t-elle secouer l'industrie du vélo électrique ? On ne connaît pas encore la réponse mais une chose est sûre, Revonte est à l'origine d'une innovation prometteuse. Elle a développé un moteur électrique avec transmission automatique intégrée qui apporte une réponse novatrice à des problèmes qui existent depuis des lustres.

Revonte est parti du principe qu'en vélo électrique, le ration poids/puissance n'est pas aussi crucial que pour le vélo musculaire puisqu'il y a une assistance. Et plutôt que de chercher à tout prix à gagner du poids, chose extrêmement compliquée et coûteuse sur un VAE, la start-up a choisi de travailler sur sa répartition. C'est là que vous allez vous dire que tous les constructeurs d'e-bike ont la même préoccupation. Et vous avez raison. Le design le plus efficace et le plus répandu pour un vélo électrique place moteur au niveau du pédalier. Cette position centrale et basse est idéale car elle favorise un comportement plus stable, une meilleure tenue en virage et une traction mieux répartie entre les deux roues en montée. Mais Revonte est allé plus loin en créant une transmission automatique intégrée au bloc motopropulseur qui est censée améliorer ces paramètres.

## Une transmission à variation continue

Ainsi, la marque finlandaise supprime la cassette et le dérailleur arrière qui ont non seulement une incidence sur le centre de gravité d'un vélo mais sont aussi davantage sollicités sur les VAE et sujets à une usure plus rapide. Sans compter que ces composants sont exposés aux chocs et projections diverses qui peuvent les endommager ou altérer leur fonctionnement. Tout vététiste aguerri qui pratique les randonnées au long cours sait qu'il faut toujours avoir une patte de dérailleur de rechange dans son sac...

Le Revonte One utilise une transmission à variation continue qui ajuste automatiquement les vitesses en détectant l'inclinaison et le couple développé. On pédale et la machine gère les rapports selon que l'on grimpe ou roule sur du plat ou faux-plat. La transmission est également pilotable en mode semi-automatique avec un passage de vitesses que l'on peut commander depuis la manette fixée au cintre. Une option qui, explique Revonte, peut servir en VTAE sur des terrains difficiles et très accidentés où la transmission automatique n'aura pas forcément toute la réactivité requise.

Au cœur du Revonte One se trouvent un jeu d'engrenages planétaires et deux moteurs électriques qui peuvent être paramétrés indépendamment. Revonte n'entre pas dans le détail de son ingénierie, mais explique qu'un moteur délivre l'assistance tandis que le second alimente la transmission. La puissance nominale est de 250W et de 1,5 kW en crête avec un couple de 90 Nm, ce qui place le Revonte One parmi les moteurs VAE les plus puissants. Il est couplé à une batterie de 635 Wh. L'ensemble pèse 8,6 kg (4,7 kg pour le moteur, 3,98 kg pour la batterie).

## Linux, Wi-Fi, Bluetooth et GPS intégrés

Le design matériel repose sur des concepts mécaniques éprouvés et se veut simple pour assurer la plus grande robustesse possible. C'est au niveau logiciel que se passent les opérations les plus complexes. Revonte parle d'un "ordinateur sous Linux" directement intégré au groupe motopropulseur, avec connexion 4G, Bluetooth, Wi-Fi, une puce GPS et un bus de données CAN. Les mises à jour peuvent se faire à distance (over the air) et Revonte fournit des API ouvertes pour permettre aux fabricants tiers d'intégrer au mieux le moteur à leurs produits.

Le système est totalement personnalisable par voie logicielle selon les besoins des constructeurs. Ces derniers pourront ajuster les caractéristiques et les performances du bloc Revonte One en fonction du type de vélo électrique qu'ils développent : vélo de ville, utilitaire ou VTT. Ils pourront également déterminer le niveau de personnalisation disponible pour l'utilisateur final qui pourra lui aussi intervenir sur le système via l'application mobile dédiée pour Android et iOS. Par exemple, sur des VTT électriques haut de gamme, le pilote pourrait déterminer le nombre de vitesses et leur étagement. Autre avantage, toutes les données d'un trajet (distance, vitesse moyenne, dénivelé, cadence...) sont enregistrées et accessibles depuis un espace cloud.

Directeur de la Publication

Hugue Eric  
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie

Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature

LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

## Musique

## Chérie Bondowoe, le nouveau single de Toto Patrick dans les bacs

Toto Patrick, l'artiste togolais de la musique zouk, a mis depuis le 14 août dernier un nouveau single titré "Chérie bondowoe". Il porte sur l'amour que chante un homme pour sa femme. Certes, le morceau ressemble un tantinet à une reprise de "Adjo", un tube de Toto Patrick qui a cartonné. Une partie du travail a été fait à Lomé au "Studio Colibri", la prise de voix, Guitare et les Chœurs. Patrick Andrey a

fait la programmation et l'arrangement en Europe, ainsi que le mastering. Le titre est produit par Rick Drey Music. Le nouveau single est disponible sur les plateformes de téléchargement légales. Toto Patrick est auteur de 4 albums et plusieurs singles. On peut citer entre autre "Emersion" sorti en 2004, "Confirmation" (2007) et "vous et moi" (2017).



## Arts plastiques

## France : L'expo " Regard sur le Togo " à Guingamp est toujours ouverte jusqu'au 4 octobre

Depuis le 4 juillet dernier, la ville bretonne de Guingamp accueille les œuvres mondialement reconnues de l'artiste Didier Ahadji. Ses créations, faites à partir de métal, sont à découvrir ou à redécouvrir à l'espace François-Mitterrand, jusqu'au 4 octobre 2020

"Regard sur le Togo" de l'artiste plasticien, connu au Togo et sur le plan international, permet de jeter un regard sur le quotidien de notre pays à travers une trentaine d'œuvres visibles à l'espace François-Mitterrand. Chacune d'entre elles représente un moment de la vie quotidienne des habitants de ce pays de l'Afrique de l'Ouest. Du

percussionniste de rue, au porteur de ciment, en passant par les divinités vénérées lors des rites traditionnels, ou le joueur de football.

Conçues à 90 % avec des matériaux de récupération, dont des tôles de Mercedes, les œuvres de Didier Ahadji sont entièrement créées depuis son atelier à Lomé, la capitale du Togo. À la fin de l'exposition, prévue le 4 octobre, ses créations seront peut-être exposées aux quatre coins du monde, au Japon, en Allemagne ou aux États-Unis.

Didier Ahadji artiste sculpteur togolais est né à Vogan au Togo, le 23 mai 1970, soudeur de formation, il vit et travaille à Lomé. Son art con-



siste à partir de matériaux récupérés (bidons en tôle, morceaux de voiture ...), qu'il assemble, soude et peint en acrylique pour donner des personnages et des scènes qui représentent le quotidien entre tra-

ditions et modernité.

Jusqu'au 4 octobre 2020, à l'espace François-Mitterrand, 1, place du Champ-au-Roy à Guingamp ; du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h 30. Visite gratuite.

## Numérique

## Google Play Musique commencera à fermer ses portes dès septembre 2020

Google Play Musique commencera à fermer ses portes dès septembre 2020. Google vient de confirmer la nouvelle. Le service fermera ses portes au profit de YouTube Musique et les utilisateurs auront jusqu'à décembre pour transférer ou sauvegarder leur bibliothèque personnelle.

La nouvelle ne date pas d'hier. L'installation par défaut de YouTube Music sur tous les appareils sous Android marquait déjà le

glas de l'application. Or, Google confirme ce mardi 4 août 2020 l'arrêt des services de Google Play Musique dès le mois de septembre 2020, d'abord en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'appli et sa version Web ne seront plus disponibles dans les autres régions du monde dès le mois d'octobre.

Comme le précise le constructeur, les utilisateurs de Google Play Musique auront jusqu'au mois de décembre pour sauvegarder et/ou

transférer leur bibliothèque personnelle, mais aussi les listes de lecture, les téléchargements, les likes et les achats vers YouTube Music. En mai 2020, la firme de Mountain View avait déjà mis en place un outil pour basculer sa collection sur YouTube Music accessible soit en lançant en l'appli, soit en passant directement par le site [music.youtube.com/transfer](https://music.youtube.com/transfer). Comme le précisent nos confrères du site Engadget, l'arrêt de Google

Play Musique va de pair avec la suppression de tous les contenus musicaux disponibles sur le Google Play Store. En effet et dès fin août, il ne sera plus possible d'acheter des chansons ou des albums sur le market place Android. En d'autres termes, Google ne proposera plus de musique à l'achat, à l'inverse d'Apple sur l'iTunes Store ou encore Amazon avec Amazon Music.

## Censure

## Pakistan : Un manuel de mathématiques interdit à cause d'un dessin de cochons

L'AFP rapporte l'histoire d'un manuel scolaire de mathématiques, où l'un des exercices était illustré avec trois petits cochons. Drame : le porc, animal prohibé par l'islam, représenté dans un ouvrage... désormais interdit depuis la fin du mois de juillet. Cette mesure et bien d'autres visent à combattre toute pollution occidentale diffusant des contenus anti-islam voire anti-Pakistan.

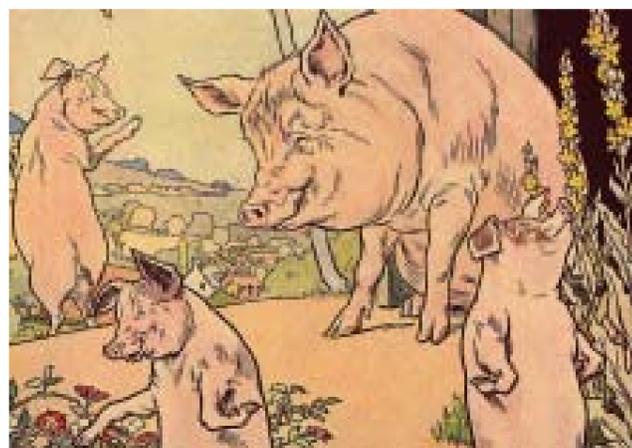
Avec plus de 100 millions d'habitants, la province du Pendjab abrite la moitié de la population du Pakistan. Mais tous les éditeurs qui y publient des livres connaîtront la censure et la prison s'ils n'obéissent pas aux règles. Avant l'impression ou l'importation de livres, il sera obligatoire d'obtenir l'approbation des

bureaucrates.

Le mois dernier, les législateurs du Pendjab ont adopté un projet de loi ciblant les écrits répréhensibles : mis en œuvre, il conduirait à l'anéantissement de toute liberté de publication, pour ce territoire. Alors que les mêmes titres resteraient autorisés dans l'autre partie du pays.

Pour les partisans de ce texte, il importe d'éliminer les contenus blasphématoires et d'améliorer la sécurité nationale. Pour les opposants, on s'en doute, la province se dote d'un outil en mesure d'étouffer toute liberté, en brandissant une pression religieuse et populiste qui grandit.

À l'image de Hong Kong, frappé depuis plusieurs semaines par une législation chinoise bannissant, à



l'aveugle, les livres trop démocratiques, le Pendjab se trouve écartelé. Bilal Zahoor, patron d'une maison d'édition indépendante basée à Lahore estime que "les termes sont tellement imprécis et vagues

qu'ils peuvent être facilement utilisés contre des éditeurs progressistes tels que nous?"

En somme, la province poussera les éditeurs à la faillite, sans autre forme de procès.

Entente entre le Patronat et les centrales syndicales, après 2 ans de discussions

## Assurance maladie pour les travailleurs du secteur privé, indemnité minimum de transport...

Late Pater

Tout travailleur aspire à exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur les lieux de travail et d'une protection sociale pour sa famille. C'est là les contours d'un vrai travail décent qui doit donner aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'insérer dans la société. Par exemple, dans de nombreux secteurs d'activité de la zone franche, des études ont révélé que, dans l'industrie chimique (colle, plastique, cordage, éponge, grillage métallique...) et de fabrication de mèches, dans l'agro-industrie et dans la menuiserie, les travailleurs sont majoritairement des femmes et sont exposés à des risques majeurs pour leur sécurité et leur santé. En gros, dans une proportion élevée dans le secteur privé, les sujets de

mécontentement sont réels : statut de stagiaire anormalement long, absence de contrat de travail juste, horaires de travail excessifs, charges de travail trop importantes, absence de couverture sociale, inégalité de chance et de traitement aussi bien pour les hommes que pour les femmes, salaire en deçà du minimum légal, accidents de travail non pris en charge, etc. Toute chose qui rend le travail finalement précaire.

C'est dans la logique d'y remédier ou d'amoindrir l'ampleur des risques vécus (physiques et psychosociaux) que des négociations bilatérales ont été lancées, depuis 2018, entre la Coordination des centrales syndicales du Togo, y compris la Synergie des travailleurs du Togo, et le Conseil national du patronat du Togo (CNP-Togo). Les échanges ont porté sur les condi-

tions de vie et de travail dans le secteur privé. Ils se sont poursuivis et ont finalement abouti à un consensus entre les deux parties, deux ans après. Le relevé des conclusions de ces échanges a été signé, le 18 août 2020, par les différents acteurs impliqués que sont le Patronat du Togo, d'une part, et les sept centrales syndicales à savoir la Confédération générale des cadres du Togo (CGCT), la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT), le Groupe des syndicats autonomes (GSA), l'Union générale des syndicats libres (UGSL), l'Union nationale des syndicats indépendants du Togo (UNSI) et la Synergie des travailleurs du Togo (STT), d'autre part.

L'assurance maladie pour les travailleurs du secteur privé sera bientôt une réalité. Une indemnité mini-

um de transport de quinze mille (15 000) francs Cfa pour les entreprises n'ayant pas de service de transport du personnel est désormais de mise. Le renforcement des mesures de santé et sécurité sur les lieux de travail, l'application de la convention collective interprofessionnelle du Togo dans les entreprises et le respect du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) sont autant de points sur lesquels les deux parties se sont entendues.

Mis à part le relevé des conclusions, le CNP-Togo et les centrales syndicales ont aussi travaillé sur la mise en place d'un cadre permanent de concertation bipartite. Le



La signature des documents de l'entente

protocole d'accord de ce cadre de dialogue a été également signé, dans la foulée. Leur entente a érigé une présidence tournante de ce cadre permanent de concertation bipartite ; le premier mandat est revenu au Conseil national du patronat du Togo,

pour une durée de trois (3) ans.

« Cette entente entre les patrons et les travailleurs augure déjà des lendemains meilleurs pour le monde du travail au Togo », fait-on savoir.

Pour renforcer leur résilience

## Les PME relancées par un fonds de 20 milliards Cfa, sous conditions

Le gouvernement s'est engagé à renforcer la résilience des entreprises dont les activités économiques sont impactées afin de favoriser une meilleure productivité et une plus grande création de richesses. Il s'agit, entre autres, de faciliter aux petites et moyennes entreprises l'accès aux financements structurants pour une reprise progressive de leurs activités. C'est dans cet élan que le Secrétariat d'Etat auprès du Président de la République, chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, a mis en place un fonds pour accompagner les acteurs économiques, de tous les secteurs d'activité. Cette ligne financière permettra d'octroyer via les établissements bancaires 20 milliards de francs Cfa de volume de crédits directs destinés aux acteurs économiques qui en feront la demande.

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) est chargé de concrétiser la démarche. Aussi a-t-il signé avec Orabank-Togo, le 21 août 2020 à Lomé, une convention pour le financement des micros entreprises, très petites entreprises et activités génératrices de revenus à travers les guichets d'Orabank-Togo.



Echange des documents entre les deux parties

Les bénéficiaires éligibles doivent intervenir dans les secteurs productifs notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce, les prestations de services ainsi que dans tout autre secteur éligible par le FNFI ou Orabank-Togo. De même, peuvent bénéficier de ces crédits, les entreprises ayant entre autres ouvert un compte courant dans les livres d'Orabank-Togo avec un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à vingt millions (20 000 000) de francs Cfa, déclaré dans la liasse fiscale (OTR).

Les crédits vont être mis en place avec toute la rigueur professionnelle nécessaire, jure-t-on, et à un taux bonifié fixé à 5% (soit un gain de 3 à 4 points en rapport avec les taux pratiqués usuellement sur le marché).

Le montant à allouer est de dix millions (10.000.000) de francs Cfa au maximum, soit 50% du chiffre d'affaires, pour une durée de remboursement de trois (3) ans.

« La présente signature de convention vient donner un coup de pouce financier aux multiples entreprises nationales afin qu'elles puissent renforcer leurs activités créatrices de valeurs économiques et d'emplois. Le FNFI et Orabank-Togo s'engagent ainsi résolument dans la durée à permettre aux entreprises nationales de poursuivre leur croissance », a déclaré N'Dassim Tchitchabalo Songai, directeur général du FNFI. Et d'ajouter que « ce produit vient pour renforcer la résilience des entreprises affectées par la pandémie du coronavirus ». Guy-Martial Awona, directeur général d'Orabank-Togo, lui, s'est réjoui de l'aboutissement du processus consacré par la signature de la convention. Et il promet : « c'est un produit ouvert à toute la population. Les dossiers qui seront déposés par les potentiels bénéficiaires seront traités avec une grande célérité ».

Le Fonds national de la finance inclusive a débuté ses activités en 2014, avec exclusivement les institutions de microfinance. Depuis janvier 2020, il a ouvert la voie aux établissements bancaires, notamment Orabank-Togo avec qui le produit Nkodédé, d'un montant maximal de 10.000.000 francs Cfa, est également mis à la disposition des bénéficiaires FNFI en fin de cycle des produits.

Coopération entre le Togo et le Congo

## Des nouvelles bases à convenir

Sous le signe du renforcement des excellentes relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Togo et la République du Congo, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, était en visite travail à Lomé les 19 et 20 août 2020. Il était porteur d'un message de Denis Sassou Nguesso à Faure Essozimna Gnassingbé et a aussi discuté des questions d'intérêt commun d'ordres bilatéral, régional et multilatéral avec son homologue togolais Robert Dussey qui l'a invité.

Selon le communiqué conjoint, les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'actualiser les accords de coopération qui les unissent. Aussi ont-elles décidé d'engager, très prochainement, les discussions afin de convenir des nouvelles bases de la coopération entre les deux pays, dans les domaines tels que la libre circulation des personnes et des biens, l'enseignement supérieur, la culture, la santé, les transports, la coopération militaire et la piraterie maritime conformément à la Charte de Lomé. Elles ont convenu de signer un mémorandum d'entente sur les consultations politiques, de formaliser très rapidement l'exemption des visas aux ressortissants de leurs pays respectifs, détenteurs d'un passeport diplomatique ou d'un passeport de service.

Sur le plan économique, Robert Dussey a présenté les domaines prioritaires du Plan national de développement (PND) et exprimé le souhait de voir s'établir des partenariats entre les secteurs privés congolais et togolais, dans la dynamique de la coopération sud-sud, et ce, dans de nombreux domaines. Il a également proposé l'établissement d'un partenariat stratégique entre les ports autonomes de Lomé et de Pointe-Noire, afin de fa-



Les ministres Gakosso et Dussey, à Lomé

ciliter davantage les échanges commerciaux entre les deux pays.

Au plan régional, les deux ministres ont noté avec satisfaction les évolutions positives enregistrées sur le continent africain, notamment l'entrée en vigueur de l'accord portant création de la Zone de Libre Echange Continental Africain (ZLECAf) qui facilitera, à terme, les investissements et le commerce sur l'ensemble du continent, ainsi que la mise en place progressive des organes de cet instrument. Cependant, ils ont soulevé leurs inquiétudes quant à la persistance et l'expansion des conflits, des actes de

terrorisme et d'extrémisme religieux violent, en Afrique centrale et de l'Ouest, notamment.

Concernant les questions d'ordre multilatéral, les ministres Dussey et Gakosso ont souligné l'importance pour leurs pays de renforcer leur collaboration au sein des organisations internationales et régionales, en particulier en ce qui concerne l'harmonisation de leurs points de vue sur les questions d'intérêt commun ainsi que leur soutien mutuel en cas de candidature à un poste dans ces organisations. Ils se sont engagés à maintenir une concertation permanente sur ces questions.

La cheffe de la Délégation de l'UE en fin de mission..

## Madame Cristina Martins Barreira s'en va du Togo !

« Je termine ma mission ici en tant qu'ambassadeur de l'Union européenne. Après trois (03) ans en mission dans ce pays, j'ai fait avec Monsieur le Premier Ministre un peu le bilan de nos relations et on a constaté ensemble la grande qualité des relations entre le Togo et l'UE pendant ces trois ans. Des aspects importants qu'on a soulignés ensemble de l'appui de l'UE au Togo, notamment plus récemment dans le cadre de la pandémie. C'était une rencontre pour dire au revoir à Monsieur le Premier Ministre et constater que nos relations sont excellentes et j'espère qu'avec mon successeur elles vont encore

s'améliorer », a déclaré vendredi 21 août Madame Cristina Martins Barreira, cheffe de la Délégation de l'Union européenne (Ue) au Togo, au sortir d'une entrevue de chez le Premier ministre.

En fin de mission dans le pays, Madame Cristina Martins Barreira est allée faire ses adieux au Premier ministre Komi Selom Klassou le vendredi 21 août 2020 au cours d'une audience à la Primature à Lomé. Les échanges ont permis aux deux personnalités de saluer l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Togo et l'Union européenne et de faire le bilan de l'engagement de l'UE

au Togo, a souligné le gouvernement. Qui rappelle que l'appui de l'Union européenne est remarquable dans plusieurs domaines et surtout sur le plan économique avec l'organisation en juin 2019 du premier forum économique Togo-UE avec des financements de plusieurs projets et l'appui à la décentralisation qui a abouti à l'organisation des premières élections locales depuis plus de trente ans au Togo.

« Du Togo, je retiens l'accueil du peuple togolais, les bonnes relations avec toutes les autorités du pays et je me suis toujours sentie comme chez moi et je pars avec un peu de regret mais la vie diplo-



Cristina Martins Barreira

matique est comme ça », s'est confiée Cristina Martins Barreira est en poste au Togo comme ambassadeur de l'UE depuis septembre 2017.

[gouv.tg](http://gouv.tg)

COVID-19

## L'OTM dote les radios locales et les Ong de kits de protection et de sensibilisation

Eric J.

40 radios communautaires et 50 ONG et OSC des villes et localités de l'intérieur du Togo sont les heureux bénéficiaires d'un projet de sensibilisation, de protection et de communication sur la Covid-19 dans les communautés rurales du Togo. Il est mis en œuvre par l'Observatoire togolais des médias (OTM) avec le soutien financier de l'Open Society Initiative for West Africa (Osiwa). Pour l'OTM, les projets de lutte, étant trop concentrés à Lomé, le choix est donc porté sur les médias ruraux, les ONG et Organisation de la société civile ciblées dans ces zones sur toute l'étendue du territoire nationale.

Ainsi, 3000 spots radiophoniques de sensibilisation en 14 langues différentes seront diffusés sur les médias partenaires et 50.000 posters de sensibilisation affichés dans les localités ciblées pendant toute la période du projet. Ajoutée à cela, la mise à disposition des kits de protection contre la Covid-19, notamment 12 000 cache-nez réutilisables, 800 boîtes de gels hydro alcooliques de 50 ml et 90 dispositifs de lavage de mains. « Au terme de l'exécution dudit projet,



Une vue de la table d'honneur

les communautés rurales dans les cinq Régions au Togo seront effectivement sensibilisées sur la COVID-19 via les posters distribués, et les spots diffusés sur 40 radios partenaires. Elles auront une bonne connaissance sur cette maladie virale, et pourront ainsi mieux observer des mesures barrières en vue de réduire les risques de contamination », fait savoir Aime Dodzi Ekpé, le président de l'OTM.

Lors du lancement officiel du projet dans la ville de Tsévié, le préfet de Zio a remercié l'OTM pour le choix du chef-lieu de sa préfecture pour le démarrage de l'activité. « Les taux de contamination et de décès dans notre pays, le Togo, ne cessent d'augmenter. Il est donc clair que nous n'avons plus droit de baisser la garde. C'est l'occasion de saluer le président Faure Gnassingbé

pour son implication sans relâche dans la lutte contre la Covid-19 au Togo, sans oublier les médias qui jouent de manière remarquable leur rôle d'informateurs et de formateurs », a dit Etsé Kodjo.

Les bénéficiaires n'ont pas caché leur satisfaction, aussi bien les représentants des radios que ceux des Ong et associations. Chacun, à son niveau, a promis faire bon usage du matériel acquis et porter les messages de sensibilisation sur les mesures barrières à leurs frères dans leurs différentes localités. « Nous comptons mettre ces kits à disposition des femmes et enfants de notre entourage et laisser accessible le dispositif de lavage aux populations et passagers », a déclaré la présidente de l'Association de femmes pour la promotion de la paix, basée à Tsévié.

Gouvernance à l'Université de Lomé

## Les réponses concrètes de Dodzi Kokoroko aux doléances du personnel administratif

Le Président de l'Université de Lomé, Pr Dodzi Komla Kokoroko, a eu une séance de travail avec les représentants du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) et les responsables syndicaux du PATS, le 11 août 2020. Cette rencontre, qui a porté sur des doléances du personnel, a connu la présence du staff dirigeant de l'Université de Lomé (UL) et celle des doyens et directeurs des établissements et services centraux. La rencontre intervient trois semaines après l'introduction, par les représentants du PATS, d'une liste de doléances au Président de l'UL, relatives notamment à l'élaboration d'un statut particulier et d'un plan de carrière clairement établi du PATS de l'UL, la valorisation des diplômes obtenus au cours de l'exercice des fonctions, la possibilité d'octroi d'une prime de logement, et l'implication personnelle du Président de l'UL pour l'effectivité des 5% de la valeur indiciaire de la grille salariale décidée par le gouvernement et qui est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. À toutes ces préoccupations sur lesquelles est revenu le représentant du PATS, M. Komi Kalipé, dans son intervention, le Président a donné des réponses, en les prenant au cas par cas.

Abordant le point sur le statut particulier du PATS, le Président a demandé que ses interlocuteurs lui

fournissent plus tard des arguments solides justifiant la spécificité du statut particulier. Sur la question du plan de carrière, il a annoncé la mise en place d'une commission pour définir un plan de carrière ambitieux pour le PATS. En plus, l'UL entrera en contact avec l'École Nationale d'Administration (ENA) pour la formation en gouvernance universitaire des cadres PATS à qui seront confiées de grandes responsabilités. Aussi est-il envisagé la création d'un poste de Secrétaire général adjoint de l'UL qui sera confié à un membre du PATS. Au sujet de la valorisation des diplômes, tout PATS, qui a un DEA à son recrutement avant 2015, sera intégré dans la catégorie A1. Par ailleurs, le diplôme de tout agent ayant suivi une formation après son recrutement sera valorisé si le diplôme a un lien avec son poste. Certes, l'agent ne changera pas de catégorie, mais aura des avancements en échelon. L'UL organisera des examens professionnels pour ses agents et tout PATS qui réussira à ces examens avec son nouveau diplôme passera automatiquement à une autre catégorie.

En ce qui concerne la prime de logement, le Président est d'avis sur le principe, mais recommande un argumentaire pour convaincre le contrôleur financier de la pertinence de cette prime. Pour finir, il a de-



Pr Dodzi K. Kokoroko, lors de la réunion

mandé au PATS de patienter encore un peu car un collectif budgétaire sera bientôt adopté par le gouvernement et un rappel sera fait à tout le PATS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, s'agissant des 5% du relèvement de la valeur indiciaire de la grille salariale.

Outre ces avancées, il faut noter que plusieurs actions ont été menées à l'endroit du personnel administratif, technique et de service au cours de ces années de gouvernance du Pr Kokoroko. En témoignent l'élection générale des représentants du PATS dans tous les établissements et services de l'UL, l'intégration du PATS ayant fait une thèse dans le corps enseignant, l'activation du poste des Chefs de service administratif avec une promotion exceptionnelle des femmes, la possibilité à tout PATS de poursuivre ses études. En un mot, à l'UL aucune composante de la communauté universitaire ne sera plus laissée pour compte.

Source : univ-lome.tg

Selon une enquête de l'UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'enfance

## La COVID-19 perturbe les services de protection de l'enfance dans plus de 100 pays

Jean AFOLABI

Les services de prévention de la violence et d'intervention ayant été fortement perturbés durant la pandémie de COVID-19, les enfants se retrouvent exposés à un risque accru de violence, d'exploitation et d'abus, selon une enquête mondiale de l'UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'enfance. Sur les 136 pays qui ont participé à l'enquête d'impact socio-économique portant sur la riposte à la COVID-19, 104 ont fait état d'une perturbation des services de prévention de la violence faite aux enfants. Environ deux tiers des pays, parmi lesquels l'Afrique du Sud, la Malaisie, le Nigéria et le Pakistan, ont déclaré qu'au moins un de ces services avait été gravement touché. C'est dans le sud et le centre de l'Asie ainsi qu'en Europe de l'Est que l'on note la plus forte proportion de pays concernés par une perturbation de la disponibilité de ces services, rapporte un communiqué.

« Nous commençons tout juste à saisir l'ampleur des répercussions de cette situation sur les enfants davantage exposés à la violence pendant le confinement. Les limitations de déplacement et les fermetures d'établissements scolaires à l'heure actuelle font que certains enfants se retrouvent bloqués chez eux avec des personnes maltraitantes de plus en plus stressées. L'impact subséquent sur les services de protection de l'enfance et les travailleurs sociaux signifie que ces enfants n'ont nulle part où se tourner pour demander de l'aide », a déclaré Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF.

« Les dispositifs de protection de l'enfance (dans le monde) éprouvaient déjà des difficultés à intervenir et à prévenir la violence faite aux enfants. La pandémie vient à présent aggraver le problème et entraver l'action des personnes dévouées à la protection des plus vulnérables », a ajouté la Directrice générale de l'UNICEF. « Trop d'enfants dépendent de ces dispositifs pour leur sécurité. En temps de

crise, les États doivent prendre des mesures de court terme comme de long terme afin de protéger les enfants de la violence, notamment en reconnaissant le caractère essentiel des services sociaux, en investissant dans leurs moyens humains, en renforçant les lignes d'assistance à l'enfance et en mettant à disposition des ressources sur la parentalité positive ».

Lorsque les différents pays ont adopté des mesures de prévention et de contrôle destinées à contenir la COVID-19, pointe l'UNICEF, de nombreux services essentiels de prévention de la violence et d'intervention ont dû être suspendus ou interrompus. Plus de la moitié des pays ont évoqué des perturbations dans la prise en charge des cas, dans les services de signalement et dans les visites à domicile effectuées par les travailleurs sociaux et les

agents de protection de l'enfance auprès des femmes et des enfants exposés aux abus. L'enquête révèle par ailleurs que les programmes de prévention de la violence, l'accès des enfants aux autorités chargées de la protection de l'enfance et les lignes nationales d'assistance ont également été ébranlés dans de nombreux pays.

On note qu'avant même le début de la pandémie, l'exposition des enfants à la violence était un phénomène répandu dans le monde : en effet, environ la moitié d'entre eux subissaient des châtiments corporels à la maison, environ 3 enfants sur 4 âgés de 2 à 4 ans étaient régulièrement victimes de formes de discipline violente, et 1 adolescente sur 3 âgée de 15 à 19 ans avait été maltraitée par son partenaire intime à un moment ou l'autre de sa vie.

## L'effort du Togo salué dans la protection des couches vulnérables

Au Togo, un diagnostic rapide de la situation des personnes les plus vulnérables, y compris les enfants en situation de rue, a été mené par le ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation et les Organisations de la Société Civile œuvrant dans la protection de l'enfant avec le soutien technique de l'UNICEF. Depuis, sur la base des recommandations de ce diagnostic rapide, une série d'actions sont mises en œuvre pour accompagner les personnes sans domicile, notamment les enfants et les jeunes filles mères.

Des enfants et jeunes filles mères en situation de rue sont formés sur les gestes barrières et les conduites à adopter face à la pandémie du coronavirus. Ces enfants servent de relais auprès de leurs pairs pour des sensibilisations de proximité. Le but visé est bien entendu l'adoption effective des mesures barrières par cette couche particulièrement vulnérable.

En parallèle, explique l'UNICEF, des dispositifs de lavages des mains ont été installés dans les zones de forte concentration des enfants et des familles vulnérables de Lomé pour encourager et rendre accessible le lavage des mains. Grâce à des partenariats tel que celui établi avec la compagnie VLISCO, des masques de protection sont partagés aux enfants et jeunes filles mères vivant dans la rue. Enfin, les équipes techniques de la ligne verte Allo 1011 ont été renforcées pour la réponse aux cas de violence dont les enfants sont victimes.

Un total de 163 acteurs sociaux et professionnels du système de santé (35 femmes et 128 hommes) ont été formés sur la protection de l'enfant et l'appui psycho-social aux personnes affectées par la COVID-19. Ces formations ont visé le renforcement du travail de protection de l'enfance par une approche pluridisciplinaire et multisectorielle dans les cinq régions du pays.

Suivant les chiffres statistiques / Au premier trimestre 2020

## Le Togo, premier fournisseur du Bénin dans la CEDEAO

Le Togo est le premier pays fournisseur du Bénin dans l'espace CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest – au cours du premier trimestre 2020 avec 42,0% de la valeur totale des importations de la zone économique. Et pourtant, l'Institut national de statistiques et d'analyses économiques (INSAE) du pays déplore que « les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont baissé de 34,4% par rapport au quatrième trimestre 2019 », indiquant que seulement quatre pays de l'espace ont pu totaliser au moins 10% de l'importation vers le Bénin. Il s'agit du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria.

Classé deuxième au premier trimestre 2020, la Côte d'Ivoire gagne deux places par rapport au trimestre précédent dans l'espace CEDEAO. Elle totalise 22,2% de la valeur des achats de biens en provenance de l'extérieur. Gardant le même rang comme au trimestre précédent, le Ghana totalise 13,9% de la valeur des achats dans l'espace CEDEAO et occupe la troisième place au cours de la période sous revue. Occupant la deuxième place au trimestre précédent, le Nigéria perd deux places et se classe au quatrième rang au trimestre sous revue. Il totalise 12,7% de la valeur des importations du Bénin de la zone économique.

Du Togo, le Bénin a importé du-

rant le premier trimestre de l'année en cours: l'« huile de palme et ses fractions » pour une valeur totale de 3,6 milliards FCFA et un poids total de 6 531,8 tonnes, les ciments hydrauliques et clinkers, pour 2,6 milliards FCFA correspondant à 63 010,7 tonnes. Il y a eu aussi les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, et dont ces huiles constituent l'élément de base » pour une valeur de 2,4 milliards de FCFA et un poids total de 7 379,1 tonnes et enfin le « bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux », pour une valeur de 1,4 milliard de FCFA et un poids total de 4 178,7 tonnes.

(suite à la page 7)

FOOTBALL/COTE D'IVOIRE/

## La FIFA remet en selle la Commission Électorale

Les élections à la Fédération Ivoirienne de Football n'ont pas encore fini de faire parler d'elles. Le processus électoral suspendu depuis quelques semaines par le comité d'urgence de la FIF va reprendre son cours normal.

**Hervé A.**

La Fédération internationale de football (FIFA) a déclaré le Comité d'urgence de la Fédération ivoirienne de football (FIF) "incompétent" pour suspendre la Commission électorale qui était sur le point de publier les noms des candidats à la présidence de l'instance dirigeante du football ivoirien.

"Après avoir analysé minutieusement les documents que vous nous avez envoyés, nous estimons que l'art. 100 des statuts de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) n'est pas applicable au cas d'espèce étant donné que nous ne sommes pas en présence d'un cas non prévu par les statuts ou d'un cas typique de force majeure. Par ailleurs, l'art. 42 al. 8 des statuts de la FIF mentionne clairement que la Commission électorale a pour mission d'organiser et de superviser la procédure électorale de la FIF et de prendre toute décision y relative, y compris les décisions concernant les délais liés au calendrier électoral", indique Véron Mosenango-Omba, le Directeur de la division Associations membres de la FIFA,

dans la correspondance envoyée à la FIF.

La FIF avait envoyé à la FIFA des documents après avoir décidé de mettre fin au processus électoral et de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 29 août prochain. Selon la FIFA, l'AG extraordinaire ne serait donc pas compétente pour élire de nouveaux membres de la Commission électorale. "En ce qui concerne la convocation d'une Assemblée Générale en session extraordinaire le samedi 29 août 2020 afin, entre autres, de délibérer de la "Recomposition de la Commission électorale", nous vous rappelons que selon l'art. 4 al. 3 du Code électoral de la FIF, "l'élection des membres de la Commission doit intervenir lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) précédant l'Assemblée Générale Élective du Comité Exécutif".

Le 12 août dernier, la Fédération ivoirienne de football avait décidé de suspendre le processus électoral, affirmant avoir constaté que la Commission électorale avait violé le code électoral qui lui a été donné



par l'assemblée générale.

Quatre personnalités du football ivoirien, dont l'ancien capitaine des Éléphants Didier Drogba, sont candidats à la présidence de la FIF.

La Commission électorale, avant de valider une candidature, doit s'assurer que les candidats ont obtenu le parrainage d'au moins trois clubs de ligue 1, deux de ligue 2, deux de division 3 et celui d'un groupe d'intérêt sans compter quelques conditions de base comme être de nationalité ivoirienne et avoir entre 35 et 70 ans.

Dans un communiqué publié dimanche soir, la FIF a fait savoir qu'elle se plie aux décisions de l'instance dirigeante du ballon rond et annonce "le maintien de la commission électorale et la reprise des travaux de celle-ci en indiquant que toutes les décisions à prendre doivent être soumises au vote des membres de la commission qui doivent individuellement signer le procès-verbal de la décision". La commission se réunira ce mardi matin afin d'entériner toute décision nécessaire par un vote".

## La tournée américaine annulée

La Coupe du Monde de ski alpin 2020-2021 n'a pas encore débuté, mais elle est déjà amputée d'une poignée de ses étapes. La Fédération internationale de ski (FIS) a annoncé jeudi 20 août l'annulation de la tournée américaine, en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19.

Après discussions avec les fédérations canadienne et américaine, dix courses ont été annulées : les épreuves féminines prévues à Killington (Etats-Unis) à la fin du mois de novembre puis à Lake Louise (Canada) début décembre, les courses masculines de Lake Louise fin novembre et Beaver Creek (Etats-Unis) début décembre.

La FIS a annoncé vouloir attendre le mois d'octobre pour valider le calendrier définitif de la saison de ski alpin, mais elle a déjà fait savoir que les étapes nord-américaines seraient déplacées en Europe. En France, notamment, où Val d'Isère héritera d'une descente et un super-G hommes (12-13 décembre), et Courchevel gagnera deux autres épreuves techniques. En Suisse, également, avec une descente supplémentaire à Saint-Moritz (5-6 décembre). Pour rappel, la Coupe du Monde doit débiter à Sölden, en Autriche (17-18 octobre), mais sans la présence de spectateurs.

## Réservation obligatoire pour admirer la flamme

L'information n'est pas encore officielle, mais l'agence japonaise Kyodo News croit savoir que la flamme olympique sera exposée au public à partir du 1er septembre 2020. Elle sera présentée au nouveau musée olympique de Tokyo, situé à un jet de pierre du stade du même nom.

La flamme était arrivée au Japon en provenance de Grèce le 20 mars dernier, quatre jours avant la décision du CIO de reporter les Jeux. Elle avait été exposée plusieurs jours, avant d'être conservée en un lieu tenu secret. Selon les sources de Kyodo News, la flamme sera maintenue à l'intérieur d'une lanterne, mais il sera obligatoire de réserver à l'avance pour venir l'admirer dans une salle du musée.

Le nombre de visiteurs sera en effet limité à 60 personnes par session de 30 minutes. Toujours selon Kyodo News, les organisateurs des Jeux de Tokyo 2020 prévoient d'exposer la flamme dans d'autres régions du Japon, à l'approche du début du relais de la torche, prévu le 25 mars 2021 depuis le centre d'entraînement de football J-Village, dans la préfecture de Fukushima.

BURKINA FASO

## Lazare Banssé élu président de la Fédération burkinabè de football

Lazare Banssé est élu président de la Fédération burkinabè de football (FBF) pour les quatre années à venir à l'issue de l'Assemblée générale tenue, le samedi, à Bobo-Dioulasso qui a également adopté le programme d'activités 2020-2021 de la FBF, validé le bilan financier et moral et examiné les demandes d'affiliation des clubs.

A l'issue de l'Assemblée Générale Elective tenue, le 22 août 2020, à Bobo-Dioulasso, Lazare Banssé a été élu président de la Fédération Burkinabè de Football (FBF) pour les quatre prochaines années.

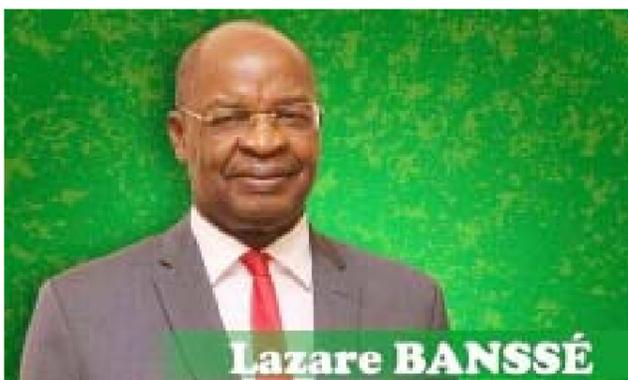
Le nouvel élu succède à Sita Sangaré qui aura effectué deux mandats à la tête de l'instance du football entre 2012 et 2020.

Face à Amado Traoré, son uni-

que challenger, Lazare Banssé a fortement été plébiscité, enregistrant 94 voix contre 59, soit 48 voix sur 68 des votants à une voix. Les districts et clubs de première division, disposant de deux voix chacun, ont accordé leurs suffrages à Amado Traoré avec 30 voix contre 16 pour Banssé. Les ligues, qui disposent de trois voix chacune, ont voté à 10 contre 3 en faveur de Banssé.

Avant de rejoindre la FBF, Banssé a été le président de l'Etoile Filante de Ouagadougou (EFO), club de première division du Burkina Faso, ainsi que Directeur Général de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG).

Banssé qui va désormais présider aux destinées de la Fédération



s'est engagé à travailler en s'appuyant sur des valeurs de dialogue et d'ouverture. C'est d'ailleurs l'essence du slogan qu'il a déployé durant sa campagne, "Ensemble pour le développement du football burkinabè".

Les participants à l'assemblée générale ont aussi adopté le bilan

moral et financier du bureau sortant. Ils ont aussi validé le programme d'activités 2020-2021 de la FBF et statué sur les demandes d'affiliation des clubs. Ils ont ainsi décidé que le championnat de première division commence le 11 septembre 2020.

MULTISPORT/MAROC

## Bouchra Hajij nommée membre de la commission de parité de l'ACNOA

Le bureau exécutif de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a désigné la Marocaine Bouchra Hajij membre de la commission de parité de l'instance.

Dans un communiqué, la Fédération royale marocaine de volleyball a indiqué jeudi avoir reçu une lettre officielle de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique, annonçant la nomination de Mme Hajij en tant que membre de cet organisme sportif olympique du continent africain.

La lettre salue, également, l'expérience et les compétences sportives dont elle a fait preuve pour l'essor du sport en général et la promotion de la femme dans le domaine sportif en

particulier.

Mme Hajij, présidente de la Fédération royale marocaine de volleyball, a été récemment réélue au Comité international olympique en tant que membre de la commission de la culture et du patrimoine olympique.

Mme Bouchra Hajij vient s'ajouter au contingent marocain déjà présent dans les diverses commissions du Comité international olympique (CIO) pour l'année 2020. On y trouve l'ancien athlète marocain Hicham El Guerrouj désigné membre de la commission Entourage des athlètes, et le vice-président du Comité national olympique marocain, Kamal Lahou, à la commission Marketing.



La composition des commissions du Comité international olympique pour 2020, qui est établie par le président du CIO en étroite collaboration avec la commission exécutive du CIO, comprend également la nomination de Nawal Moutawakel qui siègera dans quatre commissions.

Membre du Comité exécutif du

CIO depuis 1997, la Marocaine a été désignée membre des commissions Affaires publiques et développement social par le sport, Communication, Coordination des 4<sup>è</sup> Jeux Olympiques de la jeunesse Dakar 2022 et Coordination des Jeux de la XXXIV<sup>è</sup> Olympiade de Los Angeles 2028, a fait savoir la même source.

La composition de ces commissions pour 2020 est marquée par une progression de la proportion des femmes dans ces commissions, a souligné la même source, précisant que 47,7 % des postes au sein des 30 commissions sont aujourd'hui occupées par des femmes, contre 45,4 % en 2019.

## En Chine, on rejoue au foot avec public

Le championnat de foot chinois a vu samedi le retour de ses supporters dans les stades pour la première fois depuis la pandémie de coronavirus. Jusqu'à 2.000 personnes ont été autorisées à assister à Suzhou au match entre Shanghai SIPG et Beijing Guon, deux prétendants au titre.

Le Brésilien Oscar, arrivé en Chine en 2017 pour 60 millions d'euros, s'est illustré avec une passe décisive sur l'égalisation et en marquant le but de la victoire 2-1 de SIPG.

Les instances du foot chinois ont décidé d'autoriser un nombre restreint de spectateurs lors de certains matches, dans le cadre d'une réouverture très progressive.

Les fans doivent toutefois se soumettre à des règles sanitaires strictes. Les supporters de Beijing, club entraîné par le Français Bruno Genesio, et SIPG, transportés au stade en bus, ont dû se faire dépister au cours de la semaine et devaient se tenir à un mètre de distance. D'après le règlement, les spectateurs doivent en principe porter des masques tout au long du match.

La Super League chinoise a été l'une des premières compétitions victime du coronavirus. Le championnat, qui devait débiter le 22 février, a finalement démarré le 25 juillet à huis clos.

Les joueurs des seize équipes sont isolés dans deux bulles sanitaires, l'une à Suzhou, près de Shanghai, et l'autre à Dalian, dans le nord-est du pays et le resteront jusqu'à fin septembre.

Informations statistiques fiables

## TOUS LES DOMAINES D'ACTIVITES À EXPLORER PAR L'INSEED

### La Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS II) validée

Le document de la Stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2020-2024 a été validée à la fin de la semaine à Lomé conformément à l'article 16 de la loi du 03 juin 2011 portant organisation de l'activité statistique au Togo. Cette nouvelle SNDS II a pour mission de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public, des informations statistiques fiables, actuelles se rapportant à tous les domaines de la nation. Pour la période visée, la SNDS II va se décliner en trois axes stratégiques et 9 objectifs opérationnels dont l'atteinte est conditionnée par 29 résultats liés à 169 activités, fait-on savoir à l'INSEED.

Eric J.

Des axes stratégiques, on note d'abord la nécessité d'un renforcement des capacités institutionnelles et de la coordination. Ici, trois objectifs opérationnels sont retenus: améliorer et renforcer le cadre juridique, organisationnel et institutionnel; améliorer la coordination et la programmation statistiques; améliorer/renforcer les capacités du SSN en ressources humaines, matérielles et budgétaires.

Ensuite, la production des statistiques de qualité. Quatre objectifs opérationnels sont prévus pour la mise en œuvre de cet axe à savoir: développer et mettre en œuvre le cadre national de qualité; améliorer le champ et la qualité des données produites; améliorer et mieux orienter la production statistique de qualité vers la demande; promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies et de l'archivage des données.

Enfin, la promotion de la culture statistique. Pour cet axe, deux objectifs opérationnels sont définis: améliorer l'utilisation des statistiques dans la prise des décisions; promouvoir la diffusion de données et la communication. «Le plan d'action de cette stratégie repose sur l'exécution des activités prioritaires pour l'obtention des résultats devant conduire à l'atteinte des objectifs opérationnels qui conditionne la réalisation des axes stratégiques», lit-on dans le document.

Il faut dire que c'est le travail de synthèse des stratégies sectorielles entrepris par la BAD en collaboration avec le comité technique de la SNDS-II qui avait permis de retenir trois (03) axes stratégiques déclinés respectivement en objectifs opérationnels et en résultats attendus. Du 13 au 17 avril 2020, s'est déroulé, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique 2020-2024 (SNDS-II) du Togo, un atelier d'analyse, de reformulation et de relogement des activités dans le cadre logique national. Organisé par le comité technique de la SNDS-II, cet atelier faisait suite au travail réalisé par la Banque africaine de développement (BAD) en vue de disposer des stratégies nationales. Le coût de ce plan d'action du SNDS II s'élevé à 34,81 milliards de FCFA. 24,2% de ce montant sera à l'actif du gouvernement, le reste devant



Kouamé Kouassi, Directeur Général de l'Inseed

être rechercher chez les partenaires financiers et techniques.

Les forces de ce plan stratégique résident en ce que le pays dispose déjà d'une loi statistique régissant les activités statistiques ainsi que l'opérationnalisation du CNS de l'INSEED, de la disponibilité du personnel statisticien et démographe, de l'existence d'une bonne capacité de conduite des opérations statistiques et de l'existence de diverses plateformes et de bases de données. Au-delà des faiblesses, et les opportunités identifiées, il est indiqué que les principales menaces du SSN sont relatives à la forte dépendance des activités statistiques des financements extérieurs et à la mobilité du personnel statisticien et démographe.

Pour que le SSN améliore sa performance à l'horizon 2024, il faut donc une amélioration du cadre institutionnel et organisationnel qui devra se traduire par le revue et l'application des textes, une collaboration/coordination plus efficace, le bon fonctionnement du CNS et de ses comités sectoriels en vue d'assurer une bonne gouvernance du SSN; le renforcement des capacités du SSN en ressources humaines qualifiées, en ressources matérielles et financières en vue d'accroître l'efficacité du système et le rendre moins dépendant du financement extérieur; l'amélioration de la production statistique avec une meilleure couverture dans tous les domaines tout en utilisant les TIC; l'amélioration du contrôle/qualité des données, de l'archivage, de la diffusion et de la communication en vue d'accroître la visibilité des produits du SSN et l'accessibilité des utilisateurs à ces produits. Sur ce dernier point, au ministère de la planification qui assure la coordination de la mise en œuvre du PND et

dont l'INSEED est le bras armé, il est temps que l'institut sorte de sa cachette et se montre aux populations car il joue rôle capitale dans la réussite des projets lancés par le gouvernement. «Combien de Togolais savent le travail qui se fait l'INSEED? Combien de Togolais savent l'impact de la production de l'INSEED sur l'évolution de l'économie?» s'est interrogée la ministre de la planification Ayawovi Demba Tignokpa. Pour elle, les réussites de l'institut ne seront plus silencieuses. Elles devront être extériorisées et montrées et les faire connaître aux populations d'autant que pour suivre la mise en œuvre du PND, tous les acteurs auront besoin d'indicateurs.

Appui à la réforme des collèges / Sur financement de l'AFD

## Le personnel clé du PAREC II bientôt en place pour un démarrage

La deuxième phase du **Projet d'appui à la réforme des collèges (PAREC II)** se prépare activement à sa réalisation. Au ministère des Enseignements primaire et secondaire, des compétences sont pour cela recherchées aux postes clés suivantes: **Coordination du projet**; **Responsable administratif et financier (RAF)**; **Comptable**; **Spécialiste en passation des marchés (SPM)**; **Spécialiste en génie civil (SGC)**. Il n'est nullement question d'aller chercher loin: un avis de recrutement du personnel de l'Unité de coordination précise bien qu'il est recherché **une candidature interne** destinée aux fonctionnaires dudit ministère répondants aux critères édictés.

Il est souligné au gouvernement que l'objectif général du PAREC II vise à accroître l'accès, la rétention et la qualité au premier cycle du secondaire. Les objectifs spécifiques

Compétitivité des services sur l'axe Lomé-Ouagadougou-Niamey

## Le Togo préoccupé par les risques sécuritaires sur son corridor routier

Jean AFOLABI

L'économie togolaise est ouverte aux échanges internationaux et, grâce à sa situation géographique et ses infrastructures portuaires, le pays est une voie d'accès idéale aux marchés régionaux et internationaux et peut en outre servir de pôle logistique et de transport pour la sous-région. Les propos sont de Pierre Laporte, alors directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, en mai 2017, où la Banque mondiale approuvait un crédit de 18 millions de dollars pour aider le gouvernement togolais à renforcer l'efficacité des services de logistique commerciale dans le pays. Le nouveau Projet de facilitation du commerce et de compétitivité des services logistiques (PFCCSL) introduirait des critères clairs pour professionnaliser le transport routier et les services logistiques et appuierait les réformes destinées à faciliter les échanges et réduire les délais d'immobilisation dans les ports, ainsi que les délais de transit.

Ce projet s'inscrit, par ailleurs, dans la lignée des programmes nationaux et régionaux pour le transport et la facilitation des échanges. En permettant de diminuer le coût de la logistique commerciale, il aurait des effets positifs sur la compétitivité des entreprises, le coût des services logistiques et l'accessibilité globale du secteur, et contribuerait ainsi à réaliser le double objectif de la Banque mondiale, de mettre fin à la pauvreté et de promouvoir une croissance plus inclusive.

Au-delà des effets attendus, le Togo semble aujourd'hui plus préoccupé par des situations qui constitueraient des menaces réelles à la mise en œuvre effective du projet. Et donc des effets attendus. Au ministère de la Planification du dévelop-

pement et de la coopération, on parle aujourd'hui de: **Identifier des risques/menaces**; **Faire une analyse du dispositif national pour sécuriser les personnes et les biens, et prendre des Mesures de mitigations pour permettre la mise en œuvre du projet** sur la portion togolaise du corridor routier du Projet régional sur le corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey.

Dans les prochains mois, il est donc attendu d'un consultant (1) d'**Identifier les risques/menaces sur le tronçon, c'est-à-dire**: faire une analyse de la situation sécuritaire; faire une cartographie des zones sécuritaires; définir les niveaux de sécurité par tronçon; identifier les différents menaces et risque sur le corridor; identifier les menaces pour la sûreté humaine en raison de l'escalade des conflits personnels, communautaires ou entre Etats, de la criminalité et de la violence; identifier les besoins de formation des intervenants du programme en matière de sécurité et de réponse aux urgences en santé, sécurité et enlèvement; faire une évaluation de la mise en œuvre des contrats de travaux routiers au Togo dans les zones d'insécurité et identifier les forces et faiblesses.

(2) **De Faire une analyse du dispositif national pour sécuriser les personnes et les biens.** Il s'agit de faire une analyse du dispositif des forces de sécurité pour la sécurisation du corridor et des populations (nombre de patrouilles des forces de l'ordre, les postes de police et de gendarmerie sur le corridor); identifier les forces pouvant intervenir localement en cas d'enlèvement et d'attaques; identifier les fournisseurs locaux de services d'urgence médicale, d'informations...; identifier des points focaux au niveau

de la population et les forces de défense et de sécurité.

(3) **Et de recommander des Mesures de mitigations pour permettre la mise en œuvre du projet**: proposer les mesures de mitigations pour sécuriser les populations riveraines; proposer les mesures de mitigations pour sécuriser les chantiers des travaux et les bases vies; faire la différence entre les mesures de mitigations à prendre par le gouvernement et aussi les mesures à prendre par les entreprises à inclure dans le contrat (i.e. prime sécurité); faire des propositions sur les zones à haut risques.

Le nouveau projet entend également aider le Togo à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges afin d'améliorer les services de logistique commerciale, d'optimiser les services douaniers d'enregistrement pour les négociants et les opérateurs de services logistiques, de favoriser le dialogue entre les parties prenantes et d'améliorer la gouvernance.

Un grand nombre d'opérateurs du secteur du commerce et de la logistique, publics comme privés, bénéficieront de cette nouvelle opération — des organismes publics aux sociétés de transport en passant par les chauffeurs routiers et d'autres professionnels de la logistique. Le projet induira également une baisse des coûts indirects supportés par la société au sens large, dus à la pollution, à la dégradation des infrastructures routières et aux accidents. Enfin, dans un secteur des transports encore majoritairement dominé par les hommes, les femmes, qui participent activement au commerce des biens de consommation et des fruits et légumes destinés aux citadins, profiteront de retombées indirectes du projet, notamment, des transports moins chers et un meilleur accès aux marchés.

dans le déploiement du volet «Educatif» de son Plan National de Développement (PND), précisait un communiqué. D'un montant de 15 millions d'euros (environ 10 milliards de FCFA), ce financement assurera la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet d'Appui à la Réforme des Collèges (PAREC). L'objectif est de consolider les acquis et poursuivre les actions prometteuses déjà entamées. Il s'agit notamment de l'accroissement des capacités d'accueil des collèges, de l'appui au renforcement de la gouvernance territoriale des établissements et de la formation des enseignants et directeurs d'écoles.

Le PAREC II, dont le démarrage était en fait prévu pour fin 2019, va contribuer à l'amélioration des capacités et des conditions d'accueil des collèges publics dans la région Maritime, la région des Plateaux et la région des Savanes. Prévu pour être déployé sur 4 ans, il se décline en

trois volets essentiels: (i) **380 nouvelles salles de classes** seront construites et réparties dans ces trois régions, avec les équipements sanitaires et administratifs connexes; (ii) Grâce à la mobilisation des parents, élèves et enseignants, **le projet accompagnera la gouvernance des établissements** à travers le déploiement opérationnel des projets d'établissements qui offrent aux collégiens, **les jeunes filles en particulier**, un environnement scolaire protecteur, inclusif et sensible au genre; (iii) Près de **4 000 chefs d'établissements, enseignants volontaires et titulaires**, à l'échelle nationale, bénéficieront de formations dans le cadre d'un **renforcement des capacités** visant à améliorer la qualité des apprentissages dans les matières fondamentales, spécifiquement dans les disciplines scientifiques. Des supports pédagogiques seront édi-

(suite à la page 7)

Monoparentalité

## Le quotidien des femmes élevant seules leurs enfants

Etonam Sossou

6h dans un domicile à Djidjole, un quartier Lomé. Pélagie Hetsu, 43 ans, prépare le petit déjeuner de sa famille d'une main experte et rapide. Elle est bientôt rejointe par Roger son fils, adolescent, et aîné de la famille. Le garçon s'occupe de diverses tâches ménagères avant de réveiller ses deux cadets. La maman s'occupe de la benjamine et l'aîné de son cadet. Pendant que les enfants avalent rapidement leur bouillie de maïs, Pélagie en profite pour prendre une douche et se préparer pour le travail. Dans la maison, aucune présence masculine n'est visible. « Je vis seule avec mes trois enfants », explique Pélagie d'une voix posée. Veuve depuis 14 ans, Pélagie est vendeuse ambulante d'ananas. C'est de cette activité qu'elle tire l'essentiel de ses maigres revenus. A la mort de son mari en 2006, le quadragénaire et les siens ont dû quitter le deux-pièces qu'ils louaient pour une habitation encore plus modeste. En fait de maison, il s'agit d'un studio fait de planches. La maman partage l'unique chambre avec sa fille et ses deux garçons. Les toilettes à la turque sont situées à l'extérieur. Valérie est chef de famille. C'est elle qui a la charge de ses trois enfants. Pour Laure Gdedivlo, la rentrée scolaire et les fêtes de fin d'année sont par exemple des périodes de grand stress. « A la mort de mon mari, je me suis retrouvée avec 6 enfants dont le plus jeune avait 2 ans. A l'époque, je m'en sortais quand même grâce à mon travail d'institutrice. Mais depuis 7 ans,

je suis à la retraite. Je me bats avec ma petite pension-retraite », explique Laure qui regrette de ne plus avoir la force de ses 20 ans pour se livrer à d'autres activités. Une option qu'Adjo Etsri, 38 ans, n'a pas hésité à prendre. La fonctionnaire s'est lancée dans la confection des draps qu'elle revend aux amis et connaissances. L'argent ainsi gagné sert à payer la scolarité, les loisirs, les vêtements aux enfants. Cours de langues, abonnement aux chaînes de télévision, elle ne lésine sur aucun moyen pour offrir le meilleur à ses enfants. « Ils vont dans de bonnes écoles. Je veux qu'ils aient une vie normale comme les autres », explique la chef de famille qui ne veut surtout pas échouer dans l'éducation de ses enfants.

Certaines femmes seules, par peur d'être traitées de mauvaises mères, s'investissent énormément dans l'éducation des enfants. Et quand survient un obstacle, elles le vivent comme un échec personnel. C'est le sentiment qui a longtemps accompagné Julie 4 enfants (2 filles et 2 garçons), tous adultes aujourd'hui. « A un moment donné, je me suis retrouvée avec des adolescents en pleine crise qui me questionnaient parfois sur notre situation. Mon deuxième fils a été le plus rebelle. Il s'est mis à faire l'école buissonnière malgré l'intervention de ses oncles », raconte Julie qui se sent toujours un peu coupable de cette dérive. Un sentiment largement partagé par certaines mères. Il arrive qu'une tension survienne dans la famille parce qu'elles doivent répondre seules à plusieurs demandes affectives et financières.

« Plus jeune, j'avais tendance à comparer notre rythme de vie à celui des autres en pensant que ma mère ne faisait pas assez. Un jour, j'ai compris que ce n'était pas facile pour elle. En plus de son travail, de ses activités sociales, de son rôle d'aînée de la famille, elle devait surveiller nos devoirs, nous redonner confiance en cas de doute, essayer nos chagrins, veiller sur nous pendant la maladie, se transformer en mère fouettarde en cas de bêtises, etc. J'ai compris que ma mère c'est aussi mon père », reconnaît Sitsopé, 30 ans, qui a pris conscience tard que sa mère a dû renoncer à des opportunités comme refaire sa vie pour l'aider à réussir.

### Tu sors encore ?

Confrontées à un rythme de vie intense ou par peur de briser un équilibre familial acquis au prix de nombreux sacrifices, certaines mères seules renoncent parfois à refaire leur vie ou alors vivent des amours compliquées. Pélagie a bien essayé : « Mais à force d'entendre des « tu sors encore ? », j'ai mis un terme à ma relation. Pour autant, je n'ai pas encore mis une croix sur ma vie de femme », dit-elle. Contrairement à Adjo qui ne souhaite plus se mettre en couple. « Depuis 5 ans, mes enfants et moi sommes bien. Ils ne manquent de rien. Nous formons une petite famille unie et heureuse ».

### Une femme seule peut-elle bien s'occuper de ses enfants ?

« La présence du père est importante », Anatole Alokpa étudiant. A mon humble avis, une femme qui s'occupe seule d'un ou de plu-

sieurs enfants aura toujours des difficultés pour assurer l'éducation de ces derniers. Notamment en ce qui concerne la discipline. Chez nous le père symbolise l'autorité. Un bon père sait comment mettre un frein au débordement d'un enfant ; il sait mieux faire régner la discipline au sein de la famille. Nos mères sont souvent plus douces, plus tendres. Elles cèdent plus facilement aux demandes ou caprices des enfants. Du coup certains prennent des mauvaises habitudes. Pour moi, une présence masculine est importante pour aider l'enfant à bien grandir.

« Elle transmet des valeurs »  
Sylvie Ahiany, infirmière

Oui, une femme seule peut valablement s'occuper de ses enfants et faire d'eux des adultes responsables. Ceci parce que la femme a toujours été le pilier de la famille. Même dans les familles traditionnelles, c'est à elle qu'il revient de gérer le foyer. Lorsqu'elles n'ont



pas un emploi stable, elles trouvent toujours une activité (commerce) pour avoir de l'argent. Elles réussissent à envoyer les enfants à l'école, à l'université. Une femme seule peut transmettre des valeurs comme le respect des aînés, l'amour

de travail bien fait, la débrouillardise. Pour s'en rendre compte, il suffit d'en parler avec des gens. Nombre d'entre eux vous diront : c'est ma mère qui m'a appris à faire la cuisine, à repasser, etc.

Appui à la réforme des collèges / Sur financement de l'AFD

## Le personnel clé du PAREC II bientôt en place pour un démarrage

(suite de la page 6)

tés et mis à la disposition des élèves et des enseignants.

Comme lors de la première phase, un partenariat avec les ONG *Aide et Action* et *Plan International Togo* permettra d'encourager le maintien des filles à l'école ainsi que

l'implication des communautés dans l'éducation des enfants.

Pour rappel, le PAREC I, initié en 2014, a déjà permis la construction de 160 salles de classe, la formation de 3 000 enseignants et directeurs d'établissement, et une gouvernance renforcée des collèges ruraux des

régions Maritime et Plateaux. A la demande du ministère, la région des Savanes, où les indicateurs de scolarisation et d'achèvement sont parmi les plus bas du pays, sera également comprise dans la seconde phase du projet, indique l'ambassade de France

Suivant les chiffres statistiques / Au premier trimestre 2020

## Le Togo, premier fournisseur du Bénin dans la CEDEAO

(suite de la page 4)

La Côte d'Ivoire, pour sa part, a totalisé 22,2% de la valeur des achats de biens du Bénin en provenance de l'extérieur. Ce pays a fourni au Bénin des huiles, des herbicides et des tuyaux. Le Bénin y a donc acheté au cours de la période, des « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » pour 4,7 milliards FCFA (14 351,0 tonnes), les « herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de la croissance des végétaux, conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles » d'une valeur de 3,1 milliards (1 197,2 tonnes) et les « tubes

et tuyaux rigides » pour 0,4 milliard FCFA (475,4 tonnes).

Les deux pays anglophones qui se hissent parmi les quatre meilleurs fournisseurs du Bénin de l'espace CEDEAO sur la période ont totalisé chacun 13,9% (Ghana) et 12,7% (Nigéria) de la valeur des importations du Bénin de la zone économique. Durant la période, les principaux biens importés du Ghana par le Bénin sont : les « huiles de palme et ses fractions » pour 3,9 milliards FCFA (7 024,4 tonnes) et les « Vernis et peintures à l'eau ; matières plastiques en solution ; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage du cuir ; pigments (y compris les poudres et flocons métalliques) dispersés dans des milieux non aqueux, à l'état liquide » d'une valeur de 0,3 milliard FCFA (1 629,5 tonnes).

De son grand voisin de l'Est (Nigéria), le Bénin a importé entre autres produits : l'« Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » pour 4,3 milliards de FCFA (22 854,2 tonnes) et les « batteries et accumulateurs électriques et leurs parties et pièces détachées » d'une valeur de 0,1 milliard (3 794,3 tonnes).

Bien qu'étant de la même Communauté économique régionale (CER), aucun pays de la CEDEAO n'a pu ravir la vedette à la Chine qui occupe la première place des principaux fournisseurs du Bénin suivi par la Belgique, la France et la Russie.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°608  
de LOTO KADOO du 14 Août 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 609<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO sans bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, les villes de KEVE, KPALIME et de KARA ont enregistré des gagnants de gros lots.

A KARA, c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10040.

A KPALIME, nous avons dénombré trois lots de 1.000.000F CFA, gagnés sur les points de vente 40050.

A KEVE, nous avons recensé cinq gros lots 2.500.000F CFA, gagnés sur les points de vente 90222. Dans les autres villes du pays ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°609 de LOTO KADOO du 21 Août 2020

Numéro de base

67 54 76 70 15

## LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°163  
DE LOTO Sam du 15 Août 2020

Le tirage N°164 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 22 Août 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est à LOME et à KARA que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi, à LOME, nous avons recensés un lot de 1.000.000F CFA et lot de 1.500.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 70824 et 70334.

A KARA, c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10030

A l'intérieur du pays, ce sont de nombreux lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°164 de LOTO SAM du 22 Août 2020

Numéro de base

13 67 28 39 52



## TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO



# +100

## NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- |                       |                       |                  |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ    | HAVÉ                  | NOTSÉ            |
| ADOUGBÉLAN            | ITOKOUBÉ              | NOTSÉ-NAOLO      |
| AGOTIGOMÉ             | KADJAFÉ               | OFOUNAGBO        |
| AHOMA                 | KADOGO                | OGARO            |
| AKPOSSOU              | KARA-BOSCO            | OGO-U-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO              | KARA-CHAMINADE        | OLIGO            |
| ALINKA 2              | KARA-SOS              | OLOUTOKOU        |
| ANÉHO-YÉSUVITO        | KARA-TCHINTCHINDA     | PAGALA-VILLAGE   |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ        | KAVÉ                  | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ        | KITANGOULI            | PAYOKA           |
| AOU-MONO              | KOLO-MÉSSIWOBE        | SAMAI 2          |
| ATALO                 | KOUBOUABOU            | SÉGBÉ-VIÉTÉ      |
| ATIKOLOÉ              | KOUDZRAGAN            | SIYIMÉ           |
| BASSAN-KOPÉ           | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ    | SOGBOHOÉ         |
| BIDJANDÉ              | KOUNTOUARÉ            | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO                 | KOURIENTRÉ            | SOTOUBOUA-SONDÉ  |
| BONANGANA             | KOUTCHITCHÉOU         | TAMBONGA         |
| CINKASSÉ-TOTAL        | KPALIMÉ-HÔTEL         | TCHAGRI-TCHAKPA  |
| DALINKO               | KPÉKPÉTA              | TCHAPOSSI        |
| DANTCHO               | KPÉTAB                | TCHÉKOUNI-KOPÉ   |
| DANYI-DZOGBÉGAN       | KPÉTCHIHOUÉ           | TCHÉKPO-DÉVE     |
| DANYI-KONTA           | KPÉTSOU               | TCHIMBÉRI        |
| DJADOUKOPÉ            | LABARKOUTA            | TCHINMUL         |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ       | LAKIYÉKOU             | TCHOGOUMA        |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI             | TCHORÉ           |
| DJÉKLOÉ               | LANKUI                | TOBOSSÉ          |
| DJIYÉGA               | LA PAIX               | TOHOUN-DOUANE    |
| DZÉYIBO               | LÉDIYO                | TOKO             |
| DZOGBÉKPÉMÉ           | MANDOURI 2            | TONTONDI         |
| ÉDIWLOU               | MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ      | TSAVANYA         |
| ÉHOUI                 | ATIÉGOU 3             | TSÉVIÉ-TÉKANYI   |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON       | NAMPOCH               | VHÉ              |
| GAOUGBLÉ              | NASSIKOU              | VOATTIVÉ         |
| GAPÉ-ATCHANVÉ         | NATARÉ                | WOGBA            |
| GATI-AGODOU           | NATIGOU               | ZAFI             |
| GBANTCHAL             | NATIPONI              | ZÉGLÉ            |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ       | NGAMBI                |                  |
| GOULBI                | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI |                  |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

[@togocom.tg](https://www.togocom.tg)

[@togocom\\_tg](https://www.togocom.tg)

Service Client : 888 | 119

[togocom.tg](https://www.togocom.tg)

[togocel.tg](https://www.togocel.tg)

[togotelecom.tg](https://www.togotelecom.tg)

7 jours/7 de 7h à 21h